

ÉTUDE DE L'INSERTION URBAINE A DAKAR

**PH. ANTOINE, PH. BOCQUIER, A.S. FALL,
Y. MB. GUISSÉ, J. NANITELAMIO**

Le Sénégal compte 6,88 millions d'habitants selon le dernier recensement (1988); plus de 40 % de la population vit dans les villes. La capitale, Dakar, et sa banlieue, Pikine, soit 1.310.000 habitants, accueillent 19% de la population totale du pays, et accueillent près de 50% de la population urbaine. Cette concentration de la population va de pair avec une concentration des activités (administration, services, industrie). Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, passant de 9 % pour la période 1955-61, à 4 % pour la période 1976-88 (MBODJI, 1989), l'agglomération continue d'accueillir une grande part des migrants inter-urbains du pays, et environ 30 % de l'ensemble des migrants. De nombreux problèmes se posent, qui sont liés au logement, à l'emploi, au transport, à l'assainissement, etc. Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citoyens; plus de la moitié des actifs exerçant dans le secteur informel et le taux de chômage est estimé à 18,6% de la population active en 1989.

Dans ce contexte l'étude réalisée à Dakar par l'IFAN et l'ORSTOM (1) vise à saisir les stratégies et les moyens mis en oeuvre par les migrants et les non

(1) Cette recherche est menée conjointement par l'IFAN et l'ORSTOM. Cette équipe a bénéficié, en 1988, d'un financement du Ministère français de la Recherche. Les personnes intéressées par la méthodologie peuvent se référer à un volume méthodologique (ANTOINE et al., 1991).

migrants, à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaines. Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville: la constitution du ménage, l'accès au logement, et l'accès au travail. Pour réaliser cet objectif, nous menons conjointement plusieurs investigations : une enquête ménage légère, sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population de l'agglomération; une enquête biographique auprès d'un sous échantillon d'hommes et de femmes; et des études sociologiques et anthropologiques afin de mieux saisir les réseaux sociaux, l'articulation entre le monde du travail et les autres composantes de la sociabilité urbaine, ainsi que les relations entre migrations et évolution des statuts féminins. L'enquête biographique quantitative constitue l'élément pivot de nos investigations.

En Afrique francophone, des approches biographiques ont déjà été tentées comme celle de Ph. HAERINGER (1972) (à Abidjan auprès d'un millier de migrants) à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales. De son côté E. LEBRIS (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, a tenté de mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique. Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer les particularités de chaque individu, se prêtent mal à la généralisation sur l'ensemble de la ville.

Une approche statistique à partir d'un questionnaire fermé, est plus réductrice, mais se prête mieux à une analyse sur des échantillons importants. Dans ce domaine, le questionnaire le plus élaboré est certainement celui dit "tri-biographique (3B)" mis au point à l'INED par l'équipe de D. COURGEAU (RIANDEY, 1985). Le recours à l'enquête rétrospective permet une prise en compte du passé pour mieux expliquer les situations actuelles. Grâce au recueil des itinéraires résidentiels, professionnels, et de l'évolution de la situation familiale, on peut reconstituer l'enchaînement des événements importants de la vie de l'individu, et les mettre en relation.

I. L'ENQUETE BIOGRAPHIQUE ET L'INSERTION URBAINE

1. Les buts de l'enquête

L'étude ne se positionne pas en termes d'échec ou de réussite de l'insertion des migrants, mais vise à connaître les modalités d'insertion différentielle des

migrants et des non migrants. Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville: l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage et son éventuel éclatement géographique.

L'étude de l'accès au logement permet de déterminer d'une part si les processus diffèrent pour les immigrants et les natifs, et d'autre part de voir dans quelle mesure les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles dakaraises. Une attention particulière est portée aux questions d'hébergement et aux modalités d'accès au premier logement.

L'accès au travail joue un rôle clef dans les processus d'insertion. Il s'agit, tant pour l'emploi salarié que pour l'emploi non salarié, d'étudier l'entrée dans la vie active et par la suite la mobilité professionnelle. Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des possibilités d'embauche, mais s'opèrent-ils pour autant des processus de reconversion d'un secteur vers un autre ?

La constitution et la composition des ménages constitue un bon révélateur du processus d'insertion. Les modalités de constitution du ménage, le choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, l'âge au mariage sont autant d'indicateurs du mode d'insertion. La migration et l'urbanisation provoquent-elles de nouvelles distributions de la résidence des épouses ou des enfants ?

A travers les processus d'accès au logement, à l'emploi, on se livre à une lecture diachronique de la crise et de ses conséquences.

2. La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon

Le recensement de 1988 constitue une bonne base de sondage à partir de laquelle on a pu procéder au tirage d'un échantillon d'individus. A partir de la liste des districts de recensement (DR) et de leur population on a tiré, au premier degré, 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine). Après actualisation des cartes du recensement, nous avons tiré au sein de chaque DR retenu, deux îlots d'enquête comprenant chacun environ 75 individus, soit au total 240 îlots et un échantillon théorique de 18000 personnes.

Au cours d'une première phase (octobre 1989), nous avons enquêté

2121 ménages et 17900 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent pour l'ensemble de l'agglomération, une image représentative de la composition des ménages, des systèmes migratoires et des activités économiques. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous échantillon après stratification par sexe et par groupes d'âges. Nous nous attachons au sort de trois générations d'individus: ceux appartenant à la génération née entre 1930 et 1944 (45-59 ans à l'enquête), la génération 1945-54 (35-44 ans à l'enquête) et la génération 1955-64 (25-34 ans); trois générations qui ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active. Nous déterminons ainsi 6 strates, trois pour chacun des sexes, et nous tirons des effectifs égaux dans chaque strate pour chacun des 2 sexes (environ 550 pour les hommes, et 200 pour les femmes). Cependant la déperdition a été assez importante, et au bout du compte 1557 biographies ont été recueillies durant l'enquête entre octobre et décembre 1989.

3. Le recueil des biographies

Notre questionnaire est composé de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module retrace les origines familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module ne concerne que les non natifs de Dakar, il permet de décrire le parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise et les conditions de la première migration vers Dakar s'il s'agit d'un migrant. Un troisième module restitue l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant prend en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, ainsi qu'un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, mémorisent les événements selon le calendrier occidental. En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN (ANTOINE, BRY, DIOUF, 1987).

Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale, de sa vie migratoire et résidentielle, et de sa vie professionnelle. Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement.

4. Les études sociologiques

Articulés à l'enquête démographique de base, plusieurs travaux de nature sociologiques viennent approfondir certains aspects de l'étude de l'insertion urbaine. Ils portent sur les réseaux sociaux, sur les caractéristiques propres à l'insertion des ouvriers (dans le monde du travail et hors de l'entreprise), et sur l'évolution du rôle et du statut des femmes en fonction de leurs parcours migratoires.

Des réseaux sociaux, familiaux, culturels, religieux se sont constitués et consolidés au cours du temps sur la base de l'esprit de solidarité et de la survie des communautés impliquées. Ces réseaux sont des instruments efficaces d'accueil, d'entraide, de recherche d'emploi, de logement. Les réseaux sont éclatés dans l'espace social, et les acteurs sociaux n'ont pas le plus souvent conscience d'appartenir à des réseaux. Ces réseaux tout en s'organisant sur les rapports traditionnels de solidarité mais aussi de hiérarchie et d'inégalité entre ses membres, se "modernisent" en quelque sorte, en intégrant d'autres types de solidarités et de liens créés par de nouvelles appartenances: politiques, syndicales, associatives, professionnelles, sportives... Le processus d'insertion se traduit également par un passage de réseaux à fondements villageois à des réseaux plus spécifiquement urbains.

Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des revenus urbains. Avec la faillite de nombreuses entreprises industrielles à Dakar et des situations de compression de personnel importante, le chômage urbain s'est accru et les salariés de l'industrie cherchent à s'adapter à la crise. Pour les ouvriers salariés de l'industrie, il s'agit d'étudier les réseaux d'embauche, de voir s'il y a des filières particulières ou des créneaux spécifiques par lesquels l'accès au travail salarié s'effectue, et comment les carrières évoluent.

L'insertion en milieu urbain modifie-t-elle, chez les femmes migrantes la perception et le vécu de ses principaux statuts? On peut émettre l'hypothèse que

leurs attitudes varient fortement suivant leur degré d'instruction, leur activité, leur statut matrimonial. A partir de ces différentes catégories le vécu des statuts féminins sera appréhendé dans les rapports au travail, dans les rapports avec les hommes, dans les relations avec les autres femmes (perception du rôle des femmes, vie associative). Il s'agit d'analyser les causes et les spécificités des migrations féminines, d'étudier les différentes stratégies mises en oeuvre par les femmes pour s'insérer en milieu urbain, d'appréhender comment elles se représentent leur rôle dans la société de manière plus générale. La migration féminine se traduit-elle par l'affirmation de l'individu et la conscience d'une amélioration de son statut ?

II. L'INSERTION URBAINE DANS LE QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

Le processus d'insertion urbaine est abordé dans plusieurs modules. Il s'agit de voir comment migrants et non migrants, arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne disposent peut-être pas ni des mêmes atouts, ni des mêmes exigences. Nous cherchons à saisir la complexité du processus à travers certaines étapes de la vie de l'individu.

1. Les migrations hors de l'agglomération dakaroise

L'étude de l'insertion à Dakar et à Pikine est l'objectif central de notre enquête. Nous privilégions donc l'itinéraire de l'individu dans l'agglomération. Cependant, pour mieux comparer la situation des migrants à celle des non migrants, il nous faut aussi décrire leurs itinéraires résidentiel et professionnel, antérieurs à leur première arrivée à Dakar ou à Pikine. Il est par exemple essentiel de distinguer les migrants qui ont déjà fait un séjour dans une ville secondaire de ceux qui viennent directement du milieu rural.

Pour cela, nous avons créé un module où sont mentionnées successivement les périodes de résidences hors de Dakar/Pikine depuis la naissance. Pour chacune de ces périodes, il est demandé à l'enquêté d'indiquer son activité principale, ainsi que la personne la plus proche (du point de vue de la parenté) avec qui il résidait. Ce module forme un tronc commun sur lequel viennent se greffer les modules "résidences à Dakar/Pikine", et "vie active à Dakar/Pikine", ce qui permet l'analyse "en continue" de la biographie, de la naissance jusqu'au moment de l'enquête.

En ce qui concerne les migrants nous avons constitué trois groupes d'analyse:

- les enquêtés présents à Dakar à l'âge de 12 ans: certains parmi eux sont migrants (n'étant pas forcément nés à Dakar), mais nous les considérons comme ayant été formés (à l'école ou en apprentissage) à Dakar: ils ont subi à un âge crucial les possibilités et les contraintes de la ville en matière de formation.

- les enquêtés qui n'étaient pas présents à Dakar à l'âge de 12 ans, mais qui ont immigré dans la ville pendant leur formation pour suivre des études ou faire l'apprentissage: ils ont vécu pendant une partie de leur formation à Dakar, et sont donc dans des conditions proches du groupe précédent.

- les migrants qui n'ont pas connu de période de formation à Dakar: ils sont venus pour essayer de s'intégrer directement sur le marché de l'emploi, après éventuellement une période de chômage ou d'inactivité.

Pour plus de clarté dans l'exposé, nous appellerons le premier groupe les "dakarois", le second les "migrants venus en formation", et le troisième les "migrants venus pour travailler".

2. L'itinéraire résidentiel et l'accès au logement

Quatre thèmes apparaissent dans le module sur l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération dakaroise: l'accession au logement, le type de logement, le statut de résidence et la raison du changement de logement. Nous privilégions lors de l'analyse le temps passé en situation d'hébergé. Cette approche conduit à se demander si le marché immobilier est adapté à la demande des jeunes ménages, et permet de mettre en évidence les conséquences des pratiques d'hébergement. D'autres questions feront l'objet d'une analyse comme celle de la localisation géographique et du statut d'occupation, ou encore l'accès différentielle à la propriété.

3. L'itinéraire professionnel

L'itinéraire professionnel occupe une place essentielle dans le questionnaire biographique. L'activité est définie à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. L'appréciation de la classification des professions et des secteurs d'activité s'avère assez délicate, car nous tenons à saisir assez finement les

changements de qualification. Par ailleurs, nous distinguons les statuts d'apprenti, de salarié et d'indépendant. Pour un indépendant, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale, à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non-parentes travaillant dans l'entreprise. L'existence d'une comptabilité et le lieu d'installation de l'entreprise, nous renseignent sur son caractère informel.

Le recueil des itinéraires professionnels permet d'analyser le marché de l'emploi dakarois dans son évolution au cours des trente dernières années, et plus particulièrement dans le contexte de la crise des années quatre-vingt (BOCQUIER, 1992).

C'est pour les salariés que la série de questions est la plus longue. Des questions permettent de savoir par qui, ou auprès de qui, le salarié a trouvé un travail. Le caractère informel de l'entreprise est saisie cette fois-ci du côté du salarié à qui on demande s'il avait des fiches de paie. La question sur la régularité du paiement (jour, semaine, mois, saison, ou à la tâche) permet de saisir la précarité de l'emploi. Elle constitue aussi un indicateur des relations sociales dans l'entreprise. Les questions sur la formation et la promotion, de même que les questions sur le salaire au début et en fin de période, permettent de repérer les éventuelles améliorations de la condition du salarié.

4. La vie matrimoniale

Le calendrier de la nuptialité et le déroulement de la vie matrimoniale constituent de bons révélateurs de l'évolution des comportements sociaux. Les différences mises en évidence entre les trois générations, et en particulier le retard de l'âge au premier mariage, tiennent-elles à des effets de génération, à l'influence de facteurs comme la scolarisation ou bien sont-elles surtout des différences dues aux facteurs économiques? Les données collectées permettent de s'interroger aussi sur les modes de choix du conjoint et sur les formes de résidence, autant de révélateurs des processus d'insertion urbaine.

5. L'approche des réseaux sociaux dans l'enquête biographique

Les réseaux de solidarité pris en compte dans l'enquête biographique sont essentiellement les réseaux familiaux. Une des manières de saisir le recours à ce

type de réseau, est de déterminer à quelle personne le migrant a fait appel pour trouver du travail, un logement, etc. (ANTOINE et BOCQUIER, 1991). Il est aussi important de savoir si cette personne habitait ou non dans l'agglomération, pour relever le recours à des réseaux spécifiquement dakarois ou villageois. Les réseaux sont également abordés dans le dernier module que nous avons appelé "vie de relations", par lequel nous cherchons à connaître le montant et les bénéficiaires des soutiens que donne l'enquêté. Réciproquement, l'enquêté peut recevoir un soutien d'une ou de plusieurs personnes, ce dont nous avons tenu compte en reprenant et en adaptant les questions précédentes.

Les données quantitatives collectées sont essentiellement bâties autour des relations concrètes (lien de parenté ou d'alliance le plus proche) exprimées par les enquêtés. Les modalités de réponses prévues dans le questionnaire à propos des relations privilégient les réseaux familiaux aux dépens des autres types de réseaux sociaux (associations; relations professionnelles, amicales, de voisinage...) dont le rôle est tout aussi important dans le cadre de l'insertion urbaine. Si la dimension collective des réseaux peut être difficilement appréhendée à l'aide de ce questionnaire, les données quantitatives obtenues ont servi de point de départ à une enquête plus approfondie sur les réseaux, utilisant des méthodes anthropologiques (FALL, 1991).

III. L'ANALYSE DES BIOGRAPHIES

L'exploitation approfondie de ces enquêtes requiert une bonne maîtrise des méthodes d'analyse des biographies (event history analysis), méthodes qui sont appelées à prendre de l'essor en démographie et en sciences sociales. L'analyse des biographies ajoute un élément à l'analyse statistique classique: la dimension temporelle.

1. L'estimateur de Kaplan-Meier

Un des outils les plus efficaces de l'analyse exploratoire des histoires de vie est certainement l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan-Meier (COURGEAU et LELIEVRE, 1989). Il permet de tenir compte des données tronquées à droite, c'est-à-dire des données où le récit de vie s'arrête au moment de l'enquête, comme c'est le cas dans les enquêtes biographiques.

La courbe de Kaplan-Meier décrit le comportement hypothétique d'une cohorte qui aurait connu les mêmes conditions de vie pour que l'événement étudié, éventuellement, se réalise. A chaque âge, le niveau de la courbe représente la proportion de la cohorte qui n'a pas encore connu l'événement. Le calcul suppose que la seule hétérogénéité est introduite par l'âge auquel chaque individu connaît l'événement, âge qui serait totalement aléatoire.

Les conditions d'analyse sont bien évidemment différentes. En supposant même qu'on puisse suivre les personnes enquêtées jusqu'à leur décès, l'homogénéité des cohortes n'est jamais vérifiée en sciences sociales. Le but de l'analyse est certes de faire apparaître des groupes les plus homogènes possibles, mais il est surtout de mettre en relief les variables les plus discriminantes, celles qui expliquent la plus grande part de variance entre les groupes.

Les courbes de Kaplan-Meier représentent la distribution de la durée avant la réalisation d'un événement. On peut y associer un intervalle de confiance qui tiendra compte des effectifs soumis au risque à chaque durée. Habituellement, pour résumer l'allure de la distribution, on calculera une indice de valeur centrale, la médiane (ou deuxième quartile), c'est-à-dire la durée de séjour où 50% de la cohorte est encore " survivante ". Parfois, on y associera le premier quartile (25%). Le troisième quartile (75%) est estimé avec moins de fiabilité lorsque les données sont fortement tronquées en queue de distribution.

Une autre nuance doit être introduite dans l'interprétation: les troncatures ne sont pas seulement imposées par la date d'enquête mais aussi par les éventuelles migrations hors Dakar. Notre échantillon est d'ailleurs en partie biaisé: il n'est pas absolument représentatif de l'ensemble de la population qui a vécu à Dakar, puisqu'une partie de cette population, suite à une émigration, vivait hors de Dakar au moment de l'enquête et n'a donc pu être incluse dans notre échantillon. Néanmoins, certains émigrants sont retournés à Dakar et ont pu être interrogés dans notre enquête.

L'analyse prend donc en considération le temps qui s'écoule entre un instant de référence commun à tous les individus analysés et la date de l'événement observé ou bien la date de sortie de l'observation. Cette méthode nécessite surtout un effort important de conceptualisation rigoureuse de la question étudiée. Il faut définir précisément la population soumise au risque, l'événement étudié (le risque), les risques concurrents qui amèneront l'individu à sortir de l'observation. Par exemple

si l'on étudie la transition du premier mariage au divorce pour les hommes à Dakar, la population soumise au risque sera composée des hommes en première union qui résident à Dakar depuis le début de leur union; le temps qui s'écoule sera mesuré depuis la date de cette union jusqu'à la date de divorce. Toutefois l'observation peut-être tronquée si l'individu quitte Dakar (il émigre avant son éventuel divorce), si son épouse décède (il devient veuf). S'il reste présent et toujours marié (l'individu est donc toujours soumis au risque), la date de troncature sera la date de fin d'observation, c'est-à-dire la date de l'enquête. Ce type d'analyse permet de dépasser l'analyse transversale et de prendre en considération les différents états qu'a connu un individu. Ainsi on peut étudier l'itinéraire matrimonial, l'itinéraire professionnel et tenir compte des influences de l'un sur l'autre. Le mariage des femmes accélère-t-il ou non leur entrée sur le marché du travail? Le divorce change-t-il ce rythme d'entrée ?

On voit donc que l'interprétation des courbes de Kaplan-Meier, même si elle est aisée, est fortement conditionnée par le rôle qu'on donne aux sorties d'observation (troncature). Leur signification est très différente selon qu'il s'agit d'une sortie de Dakar ou de la date d'enquête. Dans le premier cas, le biais de sélection peut-être important, tandis que dans le second il s'agit de troncatures classiques qui entraînent un biais limité.

2. L'estimateur de Aalen

Lorsqu'un événement peut être scindé en plusieurs catégories, le premier emploi par exemple, selon qu'il s'agit d'un emploi salarié ou indépendant, on parle alors de risques multiples. Dans ce cas-là, l'estimateur de Kaplan-Meier nécessite de faire l'hypothèse, rarement vérifiée, d'indépendance entre chacun des risques. L'estimateur de Aalen (COURGEAU et LELIEVRE, 1989) est plus indiqué car il ne pose aucune restriction sur l'interdépendance entre les événements. Il s'agit de calculer l'intensité cumulé (la somme cumulée des quotients instantanés) pour chaque événement.

Le niveau de chacune des courbes des quotients cumulés ainsi produites n'est pas interprétable en lui-même, mais on pourra comparer les pentes des courbes entre elles: au moment t , la pente est une estimation de l'intensité de l'événement dans la cohorte. Les courbes de Aalen permettent de situer dans le temps l'occurrence des différents types d'événement.

Malgré l'importance que nous leur donnons, ces techniques descriptives (estimateur de Kaplan-Meier et de Aalen), elles n'en constituent pas moins à notre avis une étape exploratoire de l'analyse des biographies: elles ne permettent pas de mesurer l'importance effective de multiples variables qui peuvent déterminer le passage d'un statut à l'autre au cours de la vie professionnelle. Des analyses ultérieures, à l'aide de modèles de régression nous permettront de contrôler dans une large mesure ces variables.

3. Le modèle de COX

Les méthodes d'analyse des biographies font appel, d'une part aux tables de survie et d'autre part aux analyses de régression. Le modèle le plus approprié est le modèle semi-paramétrique dit de COX. La variable dépendante du modèle est le risque instantané que connaît un individu de vivre un passage d'un état à un autre, appelé encore transition (ou événement ou risque). Le risque est analysé en fonction de différentes variables indépendantes, fixes ou pouvant elles-mêmes varier dans le temps. On peut ainsi dégager les modalités qui accélèrent ou ralentissent le passage d'un état à un autre. Le recours au modèle de COX, permet de prendre en compte la dimension du temps dans l'analyse causale. Dans ce type de modèle, un coefficient positif ou négatif signifie que l'événement est connu plus ou moins rapidement par rapport à une catégorie de référence (ALISON, 1984; COURGEAU et LELIEVRE, 1989).

L'avantage de ce modèle est de pouvoir faire intervenir des changements de caractéristiques de l'individu en cours d'observation. Par exemple, le passage d'apprenti à chômeur peut modifier la probabilité d'obtenir un emploi, de même que le mariage ou tout autre événement. On peut aussi faire intervenir comme variable explicative, la période traversée par l'individu afin de mesurer, par exemple, l'effet propre de la décennie soixante-dix ou quatre-vingt: cette technique est particulièrement utile pour évaluer l'effet de la crise sur l'accès à l'emploi, au logement ou sur la constitution du ménage.

CONCLUSION

L'ensemble de nos premières investigations montre que, jusqu'à présent, les solidarités familiales permettent aux individus de survivre à la crise au prix d'une

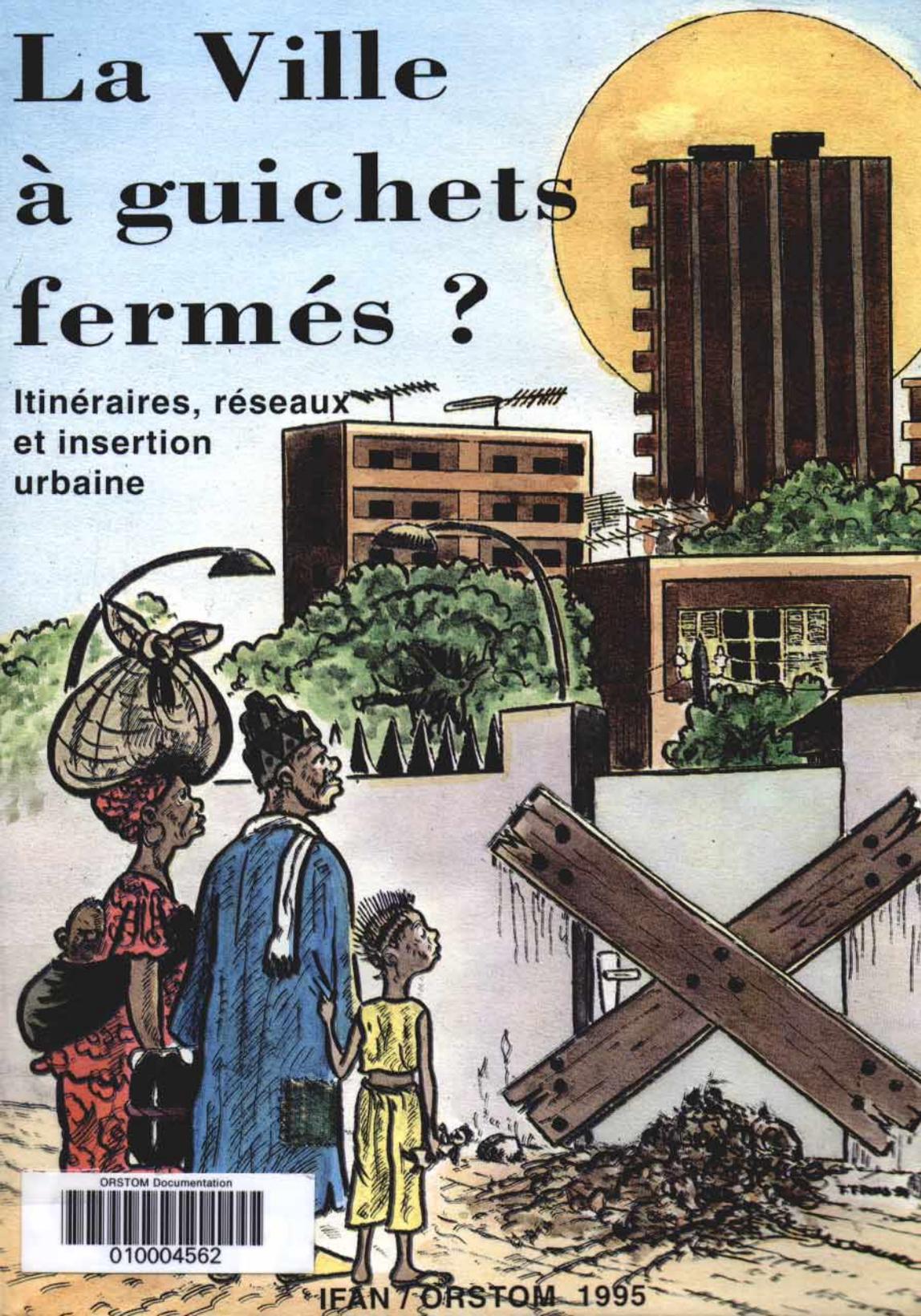
certaine densification au sein des logements. L'accueil des migrants est de plus en plus assuré par la parenté déjà installée en ville, avec pour conséquence une augmentation de la taille des ménages, et une accentuation de la charge par actif. Les réseaux sociaux de solidarité, et en particulier la parenté, ont certainement amoindri les effets des compressions d'emplois et de réduction des revenus. L'entrée dans la vie active, le mariage, la constitution d'une famille sont de plus en plus tardifs. C'est pour l'instant la solidarité familiale, et le recours aux réseaux sociaux qui servent d'amortisseur aux conséquences de la crise. Dans le cas de Dakar, l'étude de la mobilité résidentielle, passe par une meilleure compréhension des structures et dynamiques familiales. Une part importante des adultes reste dans la dépendance des aînés pour accéder à un logement, et même le mariage ne suffit pas à fonder un nouveau ménage.

L'un de nos objectifs est que d'autres équipes poursuivent des recherches selon une méthodologie identique et que nous puissions développer des analyses comparatives pour quelques capitales d'Afrique de l'Ouest, comme c'est déjà le cas pour Bamako. A travers les biographies nous pourrons mettre en évidence les mutations en cours en milieu urbain tant sur le marché du travail, que dans le domaine de l'accès au logement ou de la nuptialité.

Sous la direction de
Philippe ANTOINE et Abdoulaye Bara DIOP

La Ville à guichets fermés ?

Itinéraires, réseaux
et insertion
urbaine



ORSTOM Documentation



010004562

IFAN / ORSTOM 1995